

STAGE PROFESSEUR.E DOCUMENTALISTE

SNES-FSU
Académie de Lille

Professeur.e.s documentalistes, déterminé.e.s à défendre notre métier !

14 lundi
novembre 2022

9h - 17h



BÉTHUNE
Collège George Sand
Rue Jean Macé

Ces dernières années, de nombreux textes réglementaires sont venus acter la spécificité du métier de professeur.e documentaliste et affirmer son rôle pédagogique. Mais il existe toujours un décalage entre le cadre institutionnel et les réalités quotidiennes dans les collèges, lycées et lycées professionnels, notamment sur la question du décompte des heures d'enseignement. Et les inégalités de traitement ajoutent à l'impatience, la démotivation, l'exaspération voire la colère de la profession.

- Quelle est la situation dans les établissements de l'académie ?
- Quels sont vos droits et comment être en capacité de les faire valoir ?
- Quelles sont les revendications du SNES-FSU pour les professeurs documentalistes et les questions professionnelles liées à cette discipline ?

Le SNES-FSU de Lille vous invite à venir partager, échanger, réfléchir aux stratégies et aux moyens collectifs et syndicaux pour être pleinement reconnu-es dans le cadre de notre travail.

Face au déclasserement salarial, au sentiment que l'Éducation ne reçoit pas les moyens nécessaires à la lutte contre les inégalités, au mépris de l'expertise, à la charge de travail croissante et à la perte de sens du métier, une seule réponse : poursuivre la mobilisation, ensemble, pour imposer le respect du statut, du métier et faire entendre nos voix !

Le congé pour formation syndicale est ouvert à tous les personnels, titulaires et non-titulaires, adhérent.es ou pas (même si le SNES-FSU ne prend en charge les frais de déplacements que pour ses adhérents).

L'autorisation d'absence est de droit, sur le temps de service et sans rattrapage des cours.

N'hésitez pas à vous inscrire à plusieurs d'un même établissement !

Pour participer à ces stages : il faut vous inscrire auprès du SNES (voir ci-dessous).

La demande d'autorisation d'absence est à déposer auprès de votre établissement au plus tard 1 mois avant la date du stage ([modèle sur le site](#)).



Stages SNES de Lille

🌐 lille.snes.edu/ Rubrique : Stages syndicaux
✉ s3lil@snes.edu
☎ 03.20.06.77.41



Élections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre 2022

**ENGAGÉ-ES POUR
LES PERSONNELS
ET LES ÉLÈVES**